



Accélérer la transition énergétique : le SERCE présent sur les 4 leviers de l'électrification

 À lire en page 2 (Édito)



pages **2 - 3**

ACTUALITÉS

- Un printemps remarquable !
- Quelles aides et financements pour la transition énergétique ?

Zoom sur...

- Comment réussir la territorialisation de la transition énergétique ?
- Palmarès du Concours Lumières 2023

page **4**

ÉNERGIE & CLIMAT

- Pilotage des bâtiments tertiaires: il est temps d'accélérer!
- Zoom sur la Commission « Efficacité énergétique et Bâtiment »
- Energie-Climat: le cap en vue?

pages **5-6**

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Rentrée des classes pour les Ecoles des Réseaux
- L'éclairage public fait campagne
- Comment décarboner la flotte?

page **6**

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Commission « Prévention & Sécurité » - Témoignage
- Dans les nacelles, on s'attache!

page **7**

SOCIAL & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Transition numérique : quels besoins en emplois et formation demain ?

page **8**

EN BREF

- Nominations
- Publications
- Agenda

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE SERCE PRÉSENT SUR LES 4 LEVIERS DE L'ÉLECTRIFICATION



Faire plus en 7 ans que ce qu'on a fait en 33 ans : Elisabeth Borne entend soutenir ce rythme pour atteindre la réduction de 55% des émissions nettes d'ici 2030.



Jean-Pascal DE PERETTI
Président du SERCE

Pour couvrir l'augmentation des besoins en électricité liés à la décarbonation, le gouvernement s'appuie sur 4 leviers : sobriété, efficacité énergétique, énergies renouvelables, nucléaire.

Nos entreprises sont évidemment au cœur de ces leviers.

Sur la sobriété, le SERCE rappelle que l'intelligence

énergétique est plus efficace que la simple extinction lumineuse et prône les travaux d'adaptation, en complément des comportements vertueux par usage. Nous avons ainsi récemment communiqué en faveur de la rénovation de l'éclairage public. Nous avons aussi signé la charte d'engagement volontaire pour la sobriété des bâtiments tertiaires.

En matière d'efficacité énergétique, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a intégré nos propositions aux conclusions de sa mission sur le pilotage des bâtiments. Nous encourageons le recours aux MGPE, ouverts depuis peu aux acheteurs publics avec tiers financement pour des travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

S'agissant des énergies renouvelables, nous soutenons les systèmes énergétiques décentralisés, notamment basés sur l'extension géographique et en puissance de l'autoconsommation collective. Nous suivons également attentivement les obligations de solarisation des toitures et ombrières de parkings, ou encore les développements des IRVE.

Concernant le volet financement, nous avons animé un webinaire et restons vigilants en la matière.

Pour soutenir la formation de nos équipes, nous participons aux EDEC des filières numérique & électrique, ferroviaire à venir, au programme MATCH sur le nucléaire, et au partenariat des écoles des réseaux de la transition énergétique.

La croissance d'activité de nos adhérents mobilise en effet des ressources humaines considérables dans une période de pénurie. C'est le fil rouge de nos actions de ces prochains mois : développer la visibilité et l'attractivité de nos métiers pour attirer toujours plus de talents.

Nous nous mobilisons pour des solutions pragmatiques et concrètes afin d'accélérer le rythme de la transition énergétique.

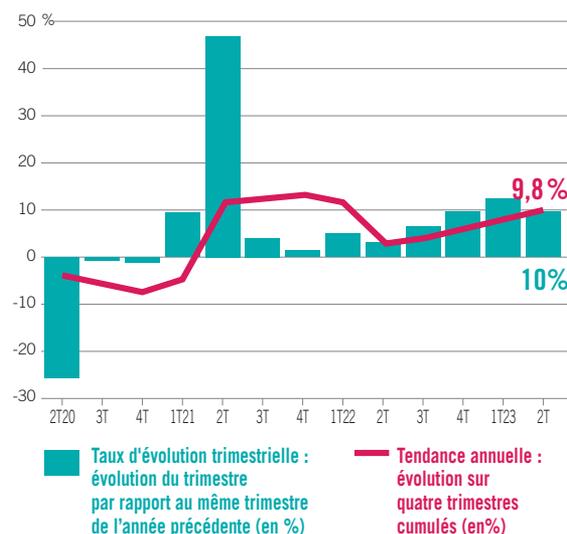
ACTUALITÉS



UN PRINTEMPS REMARQUABLE !

Le baromètre d'opinion réalisé par Xerfi Specific pour le SERCE, montre qu'après un excellent premier trimestre 2023, l'activité des entreprises de génie électrique et climatique est demeurée bien orientée au printemps, portée en partie par un effet prix.

Le chiffre d'affaires de la profession a progressé de 10% entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023. La tendance annuelle s'est améliorée pour s'établir à + 9,8% à fin juin.



Source : SERCE / XERFI Specific

Ce dynamisme concerne l'ensemble des domaines d'activité de la profession, avec quelques nuances.

- L'activité « Réseaux et Infrastructures » a connu la croissance la plus contenue au printemps 2023, pour s'élever à 6% sur un an. Au cours des 12 derniers mois, elle a progressé de 4,3%.
- L'activité « Industrie », après six mois de très forte hausse (supérieure à 20%), a poursuivi sur sa lancée au 2^e trimestre avec un chiffre d'affaires en hausse de 12,5% à un an d'intervalle. En glissement annuel, le rythme de progression s'élève à 15%.
- L'activité « Bâtiment/Tertiaire » affiche également une forte croissance, pour atteindre 12,5% entre le 2^e trimestre 2022 et le 2^e trimestre 2023. Le rythme annuel d'évolution s'est accéléré, pour s'établir désormais à 12%.

Au vu des carnets de commande à fin juin, les adhérents du SERCE anticipent une légère décélération de la dynamique au cours de l'été 2023.



CONSULTEZ LE BAROMÈTRE DE CONJONCTURE DU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2023

serce.fr > Rubrique « Publications » NB : L'accès au baromètre est réservé aux adhérents du SERCE (connexion requise)

AIDES & FINANCEMENTS : QUELS DISPOSITIFS FINANCIERS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Le 11 juillet dernier, Paul Moinereau, Responsable « Affaires publiques » du SERCE animait un webinaire sur le thème du financement de la transition énergétique.

Un sujet particulièrement d'actualité, alors que le gouvernement affine sa stratégie pour atteindre ses objectifs de décarbonation (neutralité d'ici 2050, -55% d'ici 2030) à travers la planification écologique.

La réussite de la transition écologique requiert des investissements massifs et pose, bien évidemment la question du financement, qu'il soit privé ou public. Jusqu'à 66 Mds € supplémentaires par an pourraient ainsi être nécessaires d'ici 2030, dont la moitié de financements publics. Ce « mur d'investissements » représente un véritable défi pour tous les acteurs de la transition, en particulier pour les collectivités locales, qui sont en première ligne. Pour accélérer le rythme, les dispositifs d'aides existants vont devoir être rationalisés.

Les débats budgétaires de l'automne devraient se concentrer autour de la question du financement de la transition écologique (et de sa composante énergétique). Passerons-nous du « quoiqu'il en coûte » au « quoiqu'il faille investir » ?



REVOIR LE REPLAY ET TÉLÉCHARGER LE SUPPORT DE PRÉSENTATION (réservé aux adhérents du SERCE)
serce.fr > Rubrique « Actualités »

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DU SERCE ET DE LA FNTF

Début octobre, Jean-Pascal de Peretti, Président du SERCE a rencontré Alain Grizaud, Président de la Fédération Nationale des Travaux publics.

A cette occasion, ils ont abordé les spécificités des métiers du SERCE, plus particulièrement au regard des enjeux de la transition écologique dont les adhérents

sont pleinement acteurs par leur offre de décarbonation. La question de l'attractivité a également largement nourri cet échange.

ZOOM SUR...



DES TERRITOIRES EN TRANSITION : COMMENT « RÉUSSIR LA TERRITORIALISATION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » ?

Le 15 juin dernier, la conférence annuelle du SERCE « Réussir la territorialisation de la transition énergétique » a réuni plus de 150 participants. Les intervenants se sont exprimés sur les moyens et actions à mettre en place pour accélérer la transition énergétique et écologique.

Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE a relevé l'importance d'adapter les solutions aux situations locales, quels que soient les secteurs auxquels elles s'appliquent. Les adhérents du SERCE, par leur proximité, leur parfaite connaissance des usages et leur capacité à s'engager jouent un rôle essentiel.

Dans une vidéo, Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, a rappelé les enjeux de la territorialisation de la transition énergétique et le programme ambitieux du gouvernement en matière de planification écologique.

Valéry MICHAUX, enseignante chercheuse au NEOMA Business School, estime que la « planification décentralisée » est déjà en ordre de marche, à l'échelle des agglomérations et des communautés de communes. Elles ont fixé leurs objectifs et mis en place des stratégies d'action visant à réduire leurs consommations. Selon elle, les contraintes réglementaires permettent de préparer tous les acteurs économiques au changement en leur donnant une visibilité à long terme : elles ne sont donc pas un frein mais un accompagnement pour accélérer cette transition.

D'après Francisque VIGOUROUX, Secrétaire Général Adjoint, membre du Bureau de l'APVF, Maire d'Igny (91), la plupart des maires sont engagés dans la transition écologique. Toutefois trois freins demeurent : la forma-

tion et l'acculturation ; le manque de cohésion entre les acteurs concernés (collectivités, préfets et départements) pour aider aux financements ; des moyens pour simplifier les temps d'études qui accélèreraient les projets.

Ludovic DUPLAN, Directeur Général d'Eiffage Energie Systèmes, Vice-Président du SERCE, remarque que les collectivités s'activent déjà pour réussir la transition énergétique et que de nombreux projets ont déjà été menés sur le terrain. Les Contrats de Performance Énergétique représentent un réel levier d'accélération pour passer à l'action. Il reste cependant à lever certains obstacles tels qu'un modèle de financement public compliqué, des réglementations complexes, la multiplicité des subventions et l'organisation en silos dans les collectivités.

En conclusion, Ivan FAUCHEUX, membre du Collège de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), juge fondamental le rôle joué par la volatilité des prix de l'énergie dans l'analyse des investissements à venir. Nucléaire ? EnR ? Les deux sujets doivent être traités en fonction de leur acceptabilité locale. Quant au numérique, il fournit des données essentielles pour réaliser des projets adaptés. Quoi qu'il en soit, le mix énergétique nécessitera de la flexibilité, élément fondamental pour consommer au meilleur moment, au meilleur prix et de façon économique.

L'INTÉGRALITÉ DU COMPTE-RENDU ET LE REPLAY DE LA CONFÉRENCE SONT DISPONIBLES SUR LE SITE : serce.fr > Rubrique « Actualités »

CONCOURS LUMIÈRES 2023: DES RÉALISATIONS QUI RENFORCENT LE LIEN SOCIAL ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES !

Alors que l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété, a vu nombre de communes éteindre leurs éclairages, le jury de la 34^e édition du Concours Lumières, présidé par Guy Geoffroy, Président de l'association des Éco Maires, Maire de Combs-la-Ville, a distingué quatre maîtres d'ouvrage.

Les remises des prix se dérouleront en régions cet automne.

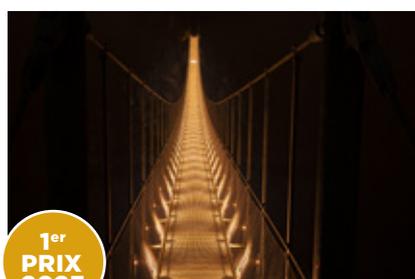
Ce palmarès démontre combien éclairer peut être porteur de sens, tout en tenant compte des enjeux d'optimisation énergétique, de protection de la biodiversité et de l'intégration paysagère des projets. Les prix décernés cette année, démontrent ainsi qu'il reste possible de valoriser un territoire ou de favoriser (voire recréer !)

le lien social à travers des réalisations durables, à condition de mener une véritable réflexion préalable, indispensable à tout projet de mise en lumière.

Une mention spéciale a également été décernée au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV) pour la mise en lumière du Mont des Alouettes (commune des Herbiers – 85).

Pour participer à l'édition 2024 du Concours Lumières, contactez nous : serce@serce.fr

CONSULTEZ LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU PALMARÈS DEPUIS LE SITE : serce.fr > Rubrique « Concours Lumières »



1^{er} PRIX 2023

Passerelle himalayenne
Ville de Mazamet (81)

Concepteur lumière : Non communiqué
Installateur : SPIE CityNetworks



2^e PRIX 2023

Fort du télégraphe
Communauté de communes
Maurienne Galibier (73)

Concepteur lumière : Atelier Roland Jéol
Installateur : Ydems - Électra Savoies



3^e PRIX EX AEQUO 2023

Parc Budé
Ville de Yerres (91)

Concepteur lumière : De Cour à Jardin
Installateur : Satelec (Fayat)



« Traverser la lumière »
Ville de Lyon (69)

Concepteur lumière : Les Éclairagistes associés,
Joseph Frey
Installateur : Colas - Aximum

PILOTAGE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES : IL EST TEMPS D'ACCÉLÉRER !

Le 11 septembre dernier, Emmanuelle Wargon, Présidente de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), a présenté les conclusions de la mission « pilotage des bâtiments », à laquelle le SERCE a participé. L'ensemble des propositions du SERCE, reposant sur les retours d'expérience de ses adhérents, ont été reprises dans le rapport.

La mission a porté sur plusieurs thèmes : l'état des lieux du pilotage, la flexibilité des systèmes électriques et des nouveaux usages, les compétences et la formation ainsi que le traitement de la data, auxquels le SERCE a contribué en proposant des solutions d'actions concrètes. La plupart de nos préconisations ont été retenues par la CRE. Lors de ses interventions, le SERCE a notamment recommandé de prolonger au-delà de 2023 la bonification de la Fiche CEE « Système de Gestion Technique du Bâtiment » ; l'interopérabilité indispensable à tous les secteurs via des solutions ouvertes et évolutives ; le commissionnement tout au long de la vie du système de pilotage du bâtiment et l'installation de systèmes de pilotage en adéquation avec les usages ; et enfin, l'im-

plication indispensable des exploitants depuis la phase de conception jusqu'à l'exploitation et la maintenance.

Pour accélérer le déploiement des solutions de pilotage retenues dans les conclusions du rapport, nous attendons que celles-ci soient prises en compte rapidement par les institutions compétentes au niveau gouvernemental afin de permettre aux entreprises du SERCE de soutenir et accompagner, dans les meilleurs délais, la transition énergétique des bâtiments neufs et existants.

 [TÉLÉCHARGEZ LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SERCE serce.fr](https://serce.fr) > Rubrique « Espace presse »

RETOUR SUR LES DERNIERS TRAVAUX DE LA COMMISSION « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » DU SERCE

Pour cela, la Commission rassemble une dizaine d'experts chargés de positionner les entreprises du SERCE au cœur de la transition énergétique des bâtiments et de promouvoir et valoriser leur rôle dans la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique : conception optimisée, déploiement des outils numériques, de la maintenance, des CPE (Contrats de Performance Énergétique), du photovoltaïque, etc.

Un des sujets sensibles concerne la 6^e période des CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) qui prendra effet en janvier 2026. A ce titre, le SERCE a répondu à la récente consultation lancée par le Ministère de la Transition Écologique et alimente les réflexions avec une contribution. Parallèlement et conjointement avec la Commission « Questions Juridiques » du SERCE, nous travaillons aussi à la rédaction d'un guide sur le CPE, destiné à nos adhérents.

Par ailleurs, toujours dans cet objectif de promouvoir des offres à forte valeur ajoutée, la Commission a créé un nouvel espace « Offres innovantes », accessible via une page dédiée de l'espace Adhérents du site internet du SERCE. Il s'agit d'innovations techniques ou de nouveaux services identifiés par un membre de la Commission puis « pitchées » devant celle-ci, que nous portons à la connaissance de tous. Cette veille permet ainsi aux entreprises qui n'ont pas toujours la possibilité ou le temps de faire ce travail, d'avoir accès à l'émergence de nouvelles opportunités. À titre d'exemple, au cours de cette dernière année, nous avons déjà présenté un outil de calcul du bilan carbone des projets dans le bâtiment, une offre de modélisation numérique permettant de simuler de manière dynamique la consommation énergétique d'un bâtiment et une plateforme d'éco-conduite. Cette page est vouée à s'élargir transversalement à toutes les commissions du SERCE.

ÉNERGIE-CLIMAT : LE CAP EN VUE ?

La programmation de la politique énergétique de la France, prévue pour un examen parlementaire à l'automne, définit des objectifs chiffrés en matière de politique énergétique et de décarbonation.

Dans le cadre des travaux préparatoires, 7 groupes techniques ont été créés pour consulter les grands acteurs du secteur. Le SERCE a rédigé des contributions pour le GT1 (Sobriété énergétique), le GT2 (Efficacité énergétique) et le GT3 (Production d'électricité et systèmes électriques). Ses représentants ont également été auditionnés par le député Bruno MILLIENNE, rapporteur du GT2.

Les principaux outils législatifs & réglementaires pour promouvoir l'efficacité énergétique dans le tertiaire (Dispositif Éco Énergie Tertiaire, décrets BACS, CEE) pourraient être renforcés, notamment dans leur volet

communication & pédagogie, afin de sensibiliser et de rallier davantage les assujettis à leur bien-fondé.

Le SERCE prône l'accélération du rythme de publication des arrêtés « Valeurs Absolues » et l'approbation de la future fiche CEE « Système de mesurage » qu'il a proposée.

L'accompagnement et la sensibilisation des maîtres d'ouvrage est une étape essentielle pour la bonne compréhension des objectifs et une mise en œuvre efficace du cadre réglementaire déjà existants (Dispositif Éco Énergie Tertiaire, Décret BACS).



Sylvain FREY

(Eiffage Energie Systèmes)
Membre de la Commission
« Efficacité énergétique »
du SERCE

Cette mission flash, initiée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), marque l'importance et l'urgence de limiter les consommations

des bâtiments à usage tertiaire par la mise en œuvre de dispositifs de pilotage permettant d'optimiser les consommations au juste besoin des occupants et aux usages des systèmes énergétiques des bâtiments, qui représentent aujourd'hui 40 % des dépenses d'énergie finale en France. L'intervention de la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE a permis d'orienter les débats de manière très opérationnelle et pragmatique grâce à l'expertise terrain de ses adhérents.



Jean de VAUXCLAIRS

(CEME) Président
de la Commission
« Efficacité énergétique
et Bâtiment » du SERCE,
administrateur, membre
du Bureau du SERCE

La Commission est engagée dans un double rôle. D'une part, représenter la profes-

sion et défendre ses positions auprès des pouvoirs publics et des grands donneurs d'ordres dans le cadre de l'ensemble des évolutions liées aux enjeux énergétiques des bâtiments et de la décarbonation, en particulier réglementaires. D'autre part, informer les adhérents du SERCE sur l'ensemble de ces évolutions techniques, technologiques et réglementaires grâce à un décodage pédagogique utile à leurs intérêts et au développement de leurs activités.

Le SERCE est intervenu à l'occasion de tables-rondes organisées lors des salons :

• **Pollutec - Lyon - 10 octobre**

« *Décarboner son territoire par l'autoconsommation collective : les balbutiements, et bientôt l'engouement ?* » avec **Marc-André Merlet (Equans)**, membre de la Commission « Efficacité énergétique », **Sylvain Godinot**, 2^e adjoint au maire de Lyon et **David Gréau**, Délégué général d'Enerplan.

• **IBS - Paris - 17-18 octobre**

« *Le nouveau rôle des Energy managers. Comment mieux négocier les contrats d'énergie et mieux maîtriser la facture énergétique ?* » avec notamment **Amélie Bonnet (SNEF)**, membre de la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE.

« *Quels outils pour une maintenance efficace ?* » avec **Marc-André Merlet (Equans)**, membre de la Commission « Efficacité énergétique ».

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT



Le 8 septembre dernier, **Carole GRANDJEAN**, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la formation professionnels, **Marianne LAIGNEAU**, Présidente du directoire d'Enedis, et des représentants de la filière des réseaux électriques, dont le SERCE, ont signé la première convention « Écoles des Réseaux pour la Transition énergétique », en présence des élèves du Bac Pro Melec du lycée Hippolyte Fontaine, à Dijon (21).



Fabrice DUDRAGNE

Conseiller régional « Réseaux » Bourgogne du SERCE, (VINCI Energies France IMCE)

Le dispositif « Écoles des Réseaux pour la Transition énergétique » offre une formidable opportunité à nos entreprises de capter leurs futurs jeunes talents, ceci grâce au coup de projecteur mis sur l'intérêt et les valeurs de nos métiers, essentiels à la réussite de la transition énergétique. Cette démarche apporte une réponse aux enjeux croissants de recrutement pour le renforcement et la maintenance des réseaux de distribution électriques.

RENTÉE DES CLASSES POUR LES « ÉCOLES DES RÉSEAUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

En mars dernier, les acteurs de la filière des réseaux électriques* ont signé une convention de partenariat pour s'engager collectivement à développer un vivier de compétences. Initiée par Enedis, l'opération vise à anticiper et accompagner les besoins massifs de recrutement. En juillet dernier, un webinar du SERCE, auquel Enedis était invité, a permis de présenter les détails du dispositif aux adhérents.

Depuis la rentrée 2023, une quarantaine de lycées volontaires formant au Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC) se sont engagés dans la démarche. Ils accueillent près de 2000 lycéens, de la seconde à la terminale, dans des classes « réseaux électriques ». Un programme de coloration des diplômes proposera des parcours différenciés, de la seconde à la terminale. Des stages réalisés dans les entreprises de la filière (18 semaines

au total) permettront de découvrir concrètement le métier de « Monteur de réseaux électriques ».

Le dispositif encourage également le mentorat, en favorisant l'accompagnement d'un jeune par un professionnel. De quoi développer une relation de proximité, en créant une passerelle avec le monde de l'entreprise, et réduire les risques de décrochage scolaire.

* ENEDIS, RTE, FNTP, SERCE, GIMELEC et SYCABEL

Elle vise à intéresser le corps enseignant à nos métiers et activités, et susciter des vocations parmi les jeunes générations pour renouveler et enrichir les compétences de nos entreprises afin d'assurer nos missions de service public auprès d'Enedis.

En région Bourgogne, nous mobilisons les entreprises du SERCE pour participer activement à cette démarche

dans des entreprises de la filière (18 semaines

au travers d'équipes opérationnelles intervenant dans les écoles pour la présentation de nos métiers ou en organisant des journées de découverte sur nos chantiers. Des stages et contrats d'apprentissage seront ensuite proposés aux étudiants en vue d'embauches. Nous travaillerons également avec les enseignants des établissements pilotes sur la création de modules pédagogiques et de plateaux techniques spécifiquement dédiés à nos activités.

CONSULTEZ LA CARTE DES LYCÉES VOLONTAIRES PAR ACADÉMIES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 : serce.fr > Rubrique « Actualités »

JOURNÉES NATIONALES DE LA LUMIÈRE | ORLÉANS

Le 21 septembre, **Philippe Hunault**, Directeur des Affaires techniques du SERCE, est intervenu aux côtés de **Guillaume Ruffin** (Artelia) lors de la Conférence « Le bilan carbone de l'éclairage public (installation, maintenance, durée de vie, énergie, réutilisation des matériaux...) ».

SALON POLLUTEC | LYON

Le 11 octobre, **Romuald PETON**, Président de la Commission « Environnement » du SERCE, a animé la table-ronde « Éteignons la lumière, rallumons les étoiles », en présence de **Sébastien Bellemain** (Citeos), et d'**Agnès Biau** de France Nature Environnement.

PLUS D'INFORMATION DEPUIS LE SITE : serce.fr > Rubrique « Actualités »

AFFLUENCE AUX WORLDSKILLS FRANCE, À LYON, POUR « GRIMPER » AU POTEAU.

Lors de la 47^e édition du Concours national des métiers, **WorldSkills France (Lyon)**, qui a rassemblé du 14 au 16 septembre dernier, près de 100 000 visiteurs, collégiens et lycéens ont découvert toute une palette de métiers, dont celui de « Monteur de réseaux électriques » qui était en démonstration au « village construction » de la FNTP.

La profession était représentée par des entreprises adhérentes du SERCE qui ont mis à disposition matériels et équipements. Conçue en partenariat avec l'organisme de formation continue, **Formapelec**, l'animation « Prenez de la hauteur », a connu un vif succès auprès des jeunes filles et garçons. Objectif : grimper à un poteau, en toute sécurité, grâce aux conseils avisés des accompagnateurs. Pas si simple !



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, VECTEUR DE SOBRIÉTÉ, DE BIODIVERSITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ

Alors que le Gouvernement a lancé cet été une consultation publique sur l'éclairage urbain, le SERCE entend une fois encore contribuer aux débats, pour rappeler qu'un éclairage rénové, raisonné et performant reste porteur de sens.

Pour sensibiliser les collectivités locales quant à l'intérêt d'investir en faveur de la rénovation de l'éclairage public, le SERCE a lancé une campagne de communication sur les réseaux sociaux. À l'occasion de deux tables-rondes, le SERCE a également rappelé la méthodologie et les solutions maîtrisées par ses adhérents, pour optimiser le bilan carbone d'un réseau

d'éclairage public et réduire les nuisances lumineuses, en favorisant la biodiversité.

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE ET KIT DE COMMUNICATION [Serce.fr](http://serce.fr) > Rubrique « publications/informations professionnelles » (réservé aux adhérents du SERCE)

Consultez le publiédactionnel, paru dans la revue de l'Ingénierie urbaine, et décliné en posts sur les réseaux sociaux.



COMMENT RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FLOTTE DE VÉHICULES PROFESSIONNELS ET D'ENGINS DE TRAVAUX ?



Dominique CHEVILLARD

Directeur Technique et de la Recherche - Fédération Nationale des Travaux Publics

Les entreprises du secteur des Travaux Publics sont particulièrement sensibilisées au sujet de la réduction de l'empreinte carbone de leurs flottes de véhicules et d'engins de travaux.

Pour éclairer leur choix sur les solutions disponibles, la FNTF a publié un livre blanc. L'enjeu est important car il leur faut trouver des solutions pour que d'ici à 2050 elles n'aient pas à changer plus d'une fois de motorisation pour s'adapter à la réglementation, aux disponibilités respectives des énergies et aux orientations politiques imposées. Elles savent qu'elles jouent un rôle déterminant dans la réussite de la transition écologique de la France

en raison, notamment, des investissements massifs que devra financer l'État pour réaliser cette décarbonation. Cela implique de fait l'exemplarité en matière de neutralité carbone des flottes et engins.

Quelques difficultés émaillent encore l'avancée rapide du processus de réduction de l'empreinte des véhicules et des engins. Concernant les véhicules professionnels, de nouveaux modèles se développent, mais ils manquent encore d'autonomie. Par ailleurs, leur coût élevé nécessite de ce fait un amortissement assez long, mais ce financement reste toutefois avantageux à terme en matière de maintenance. Pour les engins de chantier (mobiles et non routiers) la gestion de la logistique pour l'approvisionnement des chantiers en énergie reste un frein majeur, qu'il

s'agisse d'électricité, d'hydrogène ou de gaz naturel. Par ailleurs, il y a peu de modèles fonctionnant avec d'autres énergies sur le marché et leur prix reste pour l'instant très élevé. L'impossibilité de répercuter ces coûts d'investissement auprès des donneurs d'ordre des marchés publics pose un réel problème aux entreprises.

Côté aides, à ce jour il existe des dispositifs tels que le bonus pour l'achat d'un véhicule industriel électrique de 50 k€, ainsi que des subventions régionales.

 **CONSULTEZ LE LIVRE BLANC DE LA FNTF**

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



UN NOUVEAU DIRECTEUR « PRÉVENTION ET SÉCURITÉ »



Lionel MOUNIER, a succédé fin août à Bruno LEDUEY à la Direction du Département Prévention et Sécurité du SERCE.

Avec 11 ans d'expérience auprès d'un major du BTP, Lionel a débuté sa carrière dans la prévention, dans une agence toulousaine, puis il a participé à des chantiers de grande ampleur (Grand Paris Express, projet Lyon-Turin...) tout en contribuant à l'obtention et au maintien des certifications Prévention (Mase, Iso, Hyperbarie...). Enfin, au sein de la Direction Prévention, il a innové en améliorant des outils numériques permettant le suivi préventif de l'accidentologie.

DANS LA NACELLE, ON S'ATTACHE !

Les accidents de nacelles ont souvent des conséquences dramatiques. Pour sensibiliser les acteurs concernés, l'OPPBT a publié en juin dernier un guide, intitulé « Porter efficacement son harnais dans une PEMP* en 9 étapes », afin de travailler en hauteur, en toute sécurité.

différentes solutions antichute en cas d'éjection. Il offre, en ce sens, une aide au choix des EPI (Équipements de Protection individuelle) les mieux adaptés en fonction des besoins et des situations rencontrés par les utilisateurs.

Les points de vigilance sur lesquels les entreprises doivent précisément porter leur attention sont les diffé-

rentes solutions possibles (quel type de longues et de harnais à porter ?), les points de vigilance associés (comment bien porter et ajuster son harnais ?) et les évolutions réglementaires et normatives européennes qui visent à sécuriser de plus en plus le travail en nacelles.

*PEMP : plateforme élévatrice mobile de personnel

 **TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE DEPUIS LE SITE DE L'OPPBT :**
<https://www.preventionbtp.fr/>



Mohamed TRABELSI

Responsable « Organisations, Méthodes et Equipements » chez OPPBT

Ce guide s'adresse aux opérateurs, préventeurs et aux formateurs en entreprises. Il a pour objectif de prévenir des risques d'éjection et de chute lors de l'utilisation des PEMP. Conçu en partenariat avec l'INRS, il permet de clarifier de façon très détaillée les

Jean-Michel AUDOIN

Responsable Santé Sécurité Environnement chez Hervé Thermique
Nouveau membre de la Commission « Prévention et sécurité »

Intégrer la Commission « Prévention et Sécurité » du SERCE est important pour nous, son rayonnement national nous permet de venir renforcer les actions mises en place au niveau local avec les organismes OPPBT et FFB.

Les échanges dans la Commission permettent d'une part, d'aborder les problématiques de sécurité liées au métier du génie électrique et climatique avec des entreprises ayant le même périmètre. D'autre part, ils permettent

d'échanger sur les obligations réglementaires et de partager des retours d'expérience liés aux difficultés d'application des moyens de prévention à l'échelle nationale. Au-delà d'être une source d'information, participer à la Commission est une opportunité pour progresser sur les sujets de prévention et sécurité des équipes de terrain.

Chez Hervé Thermique, le bien-être de nos collaborateurs est au cœur de nos préoccupations. La prise en compte des troubles musculo squelettiques et de l'usure professionnelle est en plein essor, tout comme les restrictions médicales des personnels de terrain dans le cadre de

leurs fonctions. Ainsi nous développons depuis deux ans des solutions d'aide et d'accompagnement qui passent par l'aménagement des postes, et aussi par la création de produits aidants tels que les exosquelettes et les ergo-squelettes. Tous ces outils sont à destination de tous les salariés, ceux rencontrant déjà des difficultés dans leurs postes pour favoriser leur maintien dans l'emploi, mais également ceux souhaitant faire de la prévention contre de futures maladies et/ou pour faire disparaître les derniers îlots de pénibilité.

SOCIAL & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



TRANSITION NUMÉRIQUE : QUELS BESOINS EN EMPLOIS ET EN FORMATION POUR DEMAIN ?

Les évolutions technologiques (fibre optique, 5G, réseaux filaires privés, data centers....) et l'accélération de la digitalisation des usages, accélèrent la transformation des réseaux et infrastructures de télécommunications.

Il va falloir déposer le réseau « cuivre » d'ici à 2030, tout en finalisant la couverture Très Haut Débit du territoire, en veillant à résorber les zones blanches, optimiser les performances du réseau de fibre optique et répondre aux exigences de nouveaux marchés émergents. Conséquences : les besoins en compétences doivent évoluer et les contenus des formations s'adapter pour répondre aux enjeux de la transition numérique.

Telles sont les grandes tendances soulignées par la dernière étude, réalisée par **Katalyse**, publiée cet été, dans le cadre des travaux de **l'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) de la filière des infrastructures numériques** qui réunit trois branches professionnelles (métallurgie, BTP et télécommunication) auquel le SERCE a participé.

L'enquête a permis de dresser une **cartographie des métiers par chantiers**, puis de caractériser les besoins en compétences, actuels et futurs. Dans un second temps, ce diagnostic a conduit à analyser leur adéquation avec l'offre de formation existante, et d'émettre des recommandations pour faire évoluer celle-ci.

Soutenu par de nouveaux marchés, le besoin en emplois de la filière devrait progresser de 5 % par an, et aboutir à la **création nette de 33 000 emplois d'ici à 2030**.

Cette situation masque toutefois d'importantes disparités, selon la nature des différents « chantiers » :

- le décommissionnement du cuivre, dont la dépose massive des réseaux est programmée en 2027-2028 ;
- la poursuite des installations 4G et la montée en puissance des déploiements 5G ;
- le développement du parc IoT (objets connectés) ;
- la progression des villes connectées vers la maturité ;
- et enfin, la transformation du marché des datacenters, avec une forte montée en charge des systèmes cloud.

DES CHANTIERS ÉMERGENTS QUI MOBILISENT DES MÉTIERS DIFFÉRENTS

EFFECTIFS EN BAISSÉ

CONCEPTION / ÉTUDE (FIBRE)

- Chef(fe) de projet déploiement fibre
- Responsable bureau d'étude fibre
- Chargé(e) d'étude fibre / cuivre
- Négociateur(trice) de site télécom
- Dessinateur(trice) / projeteur(se)
- Piqueteur(se)

RÉSEAU – DÉPLOIEMENT / RACCORDEMENT FIBRE

- Tireur(se) de câble (chantier fibre)
- Monteur(se) - Raccordeur(se) (chantier fibre)
- Technicien(ne) fibre optique
- Chef(fe) de projet raccordement

20 000 salariés en 2022
2 000 salariés en 2030

< 2 000 salariés en 2022
< 200 salariés en 2030

EFFECTIFS EN HAUSSE

DIRECTION / COMMERCIALISATION

- Directeur(trice) de projet / programme RÉLÉC*
- Chargé(e) d'affaires RÉLÉC*
- Chargé(e) de comptes datacenter

RÉSEAU – DÉPLOIEMENT / RACCORDEMENT

- Tireur(se) de câble (chantier RÉLÉC*)
- Monteur(se) - Raccordeur(se) (chantier RÉLÉC*)
- Monteur(se) - Installateur(trice) d'équipements connectés (chantier RÉLÉC*)
- Technicien(ne) réseau (datacenter)

GÉNIE CIVIL TÉLÉCOM

- Conducteur(trice) de travaux RÉLÉC*
- Chef(fe) de chantier RÉLÉC*

* RÉLÉC : Réseaux locaux d'Équipements Connectés

CONCEPTION / ÉTUDE

- Chargé(e) d'étude RÉLÉC*
- Ingénieur(e) système & réseaux
- Architecte système
- Data analyste
- Ingénieur(e) CVC
- Ingénieur(e) simulation numérique / BIM

RÉSEAU / INFRASTRUCTURE - EXPLOITATION

- Ingénieur(e) maintenance IT (datacenter)
- Technicien(ne) datacenter
- Technicien(ne) de maintenance RÉLÉC*
- Technicien(ne) de maintenance facilities (datacenters)

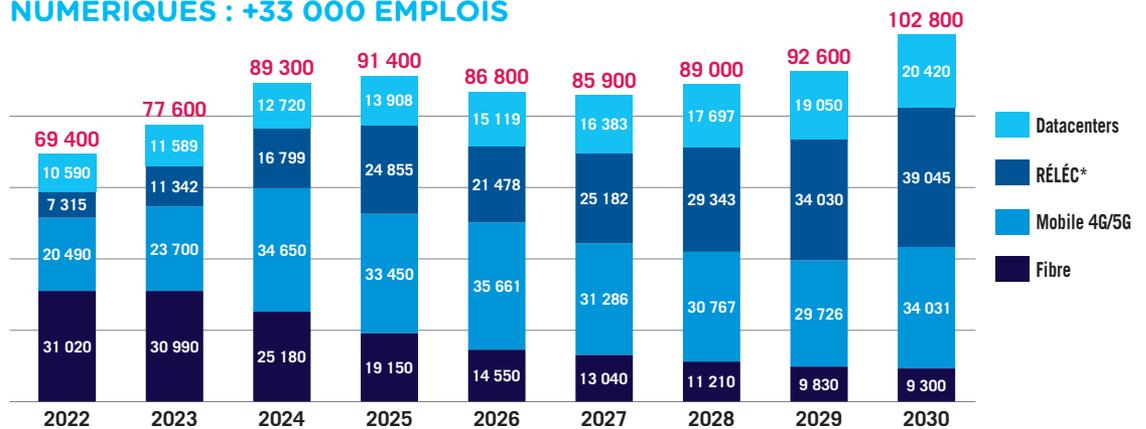
DÉPLOIEMENT COURANT FORT

- Monteur(se) de réseaux électriques / électricien(ne)



POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONSULTER L'ÉTUDE ET LA SYNTHÈSE serce.fr > Publications

2022-2030 - L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX CHANTIERS SOUTIEN LE BESOIN EN EMPLOIS DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES : +33 000 EMPLOIS



© Katalyse 2023 Étude prospective des besoins en emplois et compétences de la filière des infrastructures numériques à l'horizon 2030



Marc LEBLANC

Membre du Bureau du CSF (Comité Stratégique de Filière), Représentant du Sycabel et Président d'Objectif Fibre

Les Infrastructures Numériques, qu'elles soient fixes ou mobiles, sont un élément central de la compétitivité de la France, de l'aménagement du territoire et de la

transition écologique et digitale de notre société. L'EDEC Infrastructures Numériques s'attache à :

- cartographier les besoins de la filière en termes d'emplois sur les grands chantiers en cours et à venir (FttH, cuivre, 4G/5G, Data Center et Réseaux locaux d'équipements connectés) ;
- accompagner la GPEC* des entreprises ;
- identifier les nouvelles compétences requises ;
- valoriser les actions locales et nationales en termes d'emploi.

Le développement des infrastructures numériques et la digitalisation des usages transforment profondément les besoins en compétences des entreprises de la filière. Appréhender les évolutions des marchés à venir pour anticiper et faire évoluer les compétences et les formations est indispensable à la bonne réussite de la transition numérique.

Les études lancées dans le cadre de cet EDEC vont permettre d'identifier de façon claire les actions à engager pour garantir une parfaite adéquation entre les besoins de la filière en termes d'emplois et de formations et l'offre de formation.

La filière numérique a effectivement besoin de recruter sur les années à venir pour mener à bien les différents chantiers liés aux infrastructures numériques.

Au-delà du recrutement de nouvelles ressources, il est également essentiel de veiller à conserver ces ressources au sein de la filière numérique en travaillant à leur évolution et leur mobilité.

Afin de répondre parfaitement aux besoins des entreprises, il est particulièrement important :

- d'identifier les besoins par type de chantier, les 5 chantiers identifiés ayant des dynamiques et des besoins différents ;
- d'adapter en conséquence l'offre de formation afin que cette dernière réponde aux besoins du terrain ;
- d'améliorer la mobilité des salariés au sein des différents chantiers du numérique ;
- de mettre en place des actions de communication à destination des entreprises et des salariés en reconversion ou en recherche d'emploi.

* GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences

EN BREF



NOMINATIONS

SERCE

NOUVEAUX COLLABORATEURS



Pierre-Laurent RENARD, Chargé de communication digitale et institutionnelle a rejoint le service Information-Communication.



Cécile VIGNERON, Responsable Relations écoles & entreprises

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEUR
Philippe Le DU
Président
(GROUPE LE DU)

PRÉSIDENT DE COMMISSION



PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « RÉSEAUX DE DISTRIBUTION HTA-BT »
Thierry AUCLAIR
(EQUANS – INEO Réseaux Centre)

DÉLÉGUÉS & CONSEILLERS RÉGIONAUX



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES
Olivier LEROUGE
(SPIE City NetWorks)



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL NORMANDIE
François Xavier JOANNARD
(VINCI Energies France Infras Ouest Réunion)



CONSEILLER RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE INDUSTRIE TERTIAIRE
Pascal LEGOUT
(VINCI Energies IOAP)

PUBLICATIONS



Lettre du Concours Sécurité 2022

Retrouvez notamment le palmarès et les témoignages de l'édition 2022 (remise des prix du 5 juin 2023) dans la **Lettre du Concours Sécurité SERCE/OPPBT**.



TÉLÉCHARGEZ LA LETTRE SUR LE SITE
serce.fr > Publications



Nouveau Guide procédures caténaires

Le **SERCE, SNCF Réseau et l'OPPBT** ont actualisé le guide « **Consignation pour travaux caténaires - Mode opératoire** » dont l'édition initiale était parue en 2017. Destiné aux caténaristes des entreprises de travaux et de SNCF Réseau, il décrit en détail la procédure à respecter pour travailler en toute sécurité sur les caténaires, ainsi que le rôle des agents à chacune des étapes.



CONSULTEZ LE GUIDE SUR LE SITE
serce.fr > Publications > Documents de référence

LE SERCE DANS LA PRESSE

JUN 2023 • **Energie Plus**
Verbatims du SERCE sur les besoins de la filière électrique en ingénieurs et de techniciens

SEPTEMBRE 2023 • **Magazine de l'ingénierie urbaine**
Publirédactionnel « Eclairage public – l'extinction pure et simple nuit à la collectivité ! »



COMMUNIQUÉS ET INTERVIEWS SONT CONSULTABLES DEPUIS L'ESPACE PRESSE DU SITE
serce.fr > Espace presse



Contact PRESSE **C-Comme Vous**

Angéliqua BUHR
angeliqua@c-commevous.com
Tél. : 01 45 31 20 83
www.c-commevous.com
@CCommeVous



Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Contact **SERCE**
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél. : 01 47 20 69 45
serce.fr



Retrouvez **SERCE'INFOS** et toutes les informations du SERCE sur le site internet :

serce.fr



AGENDA

14 novembre

- Rencontre avec les entreprises de la région Centre Val de Loire
- Afnor : Commission U15 (installations électriques basse tension)

16 novembre

- Concours Lumières : remise du 1^{er} Prix à la ville de Mazamet (81)

17 novembre

- Commission « Réseaux de communication »

22 novembre

- SERCE : Bureau

23 novembre

- Enedis - Safety Event

24 novembre

- Commission « Questions juridiques »
- ORG TST IE : Conseil d'administration

27 novembre

- FNTF : GT « Nouvelles énergies / nouvelles motorisations – Véhicules légers et poids lourds »

28 novembre

- Rencontre avec les entreprises de la région Bourgogne Franche-Comté
- Commission « Caténaires »
- ONISEP « Les Métiers en direct » : présentation des « Métiers de l'électricité, réseaux et objets connectés »

29 novembre

- FNTF : GT « Nouvelles énergies / nouvelles motorisations – Engins ferroviaires »

1^{er} décembre

- Enedis / organisations partenaires : présentation de la Stratégie industrielle (moyen et long terme)

5 décembre

- SERCE : réunion des Présidents de Commissions
- Commission « Qualification »
- Afnor : Commission U15 (installations électriques basse tension)

6 décembre

- SERCE : réunion des Délégués et conseillers régionaux
- Commission « Réseaux de distribution électrique HTA-BT »

7 décembre

- SERCE : Conseil d'administration

8 décembre

- Rail Open Lab : réunion plénière

12 décembre

- Commission « Questions sociales »

13 décembre

- Rail Open Lab : Bureau

14 décembre

- Commission « Environnement »
- Commission « Eclairage public et Équipements connectés »
- Commission « Prévention & Sécurité »
- Enedis « Ecoles des réseaux pour la transition énergétique » : atelier de coloration des diplômés BTS

15 décembre

- Commission « Centrales et Nucléaire »
- Commission « Efficacité Energétique »
- Gifem : programme Match (GT 4)

20 décembre

- Commission « Signalisation ferroviaire »

